

## **Politique de prix agricoles et problématique de financement de la croissance économique, cas du Maroc**

### **Agricultural pricing policy and the problem of financing economic growth, the case of Morocco**

**ABDELLAOUI Yassine**

Docteur en sciences économiques et de gestion

FSJES SOUISSI

Université Mohammed V

Laboratoire de Recherche en Compétitivité Economique et Performance Managériale  
Maroc

**Date de soumission :** 13/04/2024

**Date d'acceptation :** 18/06/2024

**Pour citer cet article :**

Abdellaoui. Y (2024) «Politique de prix agricoles et problématique de financement de la croissance économique, cas du Maroc », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 8 : Numéro 2» pp : 85 - 102

## Résumé

Le financement de la croissance économique par le biais de la politique de prix agricoles a interpellé à la fois les économistes d'obédience libérale et ceux d'obédience socialiste depuis longtemps. Cependant, les postulats de base de chaque école n'ont pas obtenu l'unanimité de la part de la communauté des économistes étant donné que les concepts utilisés sont différents. Mais globalement, la politique de prix agricoles est considérée par certains théoriciens économistes comme une solution pour sauver l'économie nationale de la crise où elle se trouve. Au Maroc, deux traits essentiels caractérisent la politique de prix agricoles depuis l'indépendance à nos jours : une stratégie volontariste caractérisée par la politique de stabilisation des prix de produits alimentaires de base et une stratégie fondée sur le désengagement de l'Etat de toutes les opérations de régulation du fonctionnement du marché. L'objectif de cet article est de démontrer que la dynamique impulsée par le biais de la politique des prix agricoles permet au secteur de l'agriculture de capitaliser des résultats notables dans tous les domaines dont, notamment, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, le renforcement du pouvoir d'achat des citoyens et de contribuer de manière significative à la croissance économique du pays.

**Mots clés :** Prix agricoles ; croissance économique ; agriculture ; investissement ; marché.

## Abstract

The financing of economic growth by means of agricultural pricing policy has long been an issue for both liberal and socialist economists. However, the basic postulates of each school have not been unanimously accepted by the community of economists, since the concepts used are different. On the whole, however, the agricultural pricing policy is seen by some economic theorists as a solution for rescuing the national economy from the crisis in which it finds itself. In Morocco, agricultural pricing policy has been characterised by two main features from independence to the present day: a voluntarist strategy characterised by the policy of stabilising the prices of basic food products, and a strategy based on the State's disengagement from all market regulation operations.

**Keywords :** Agricultural prices ; economic growth ; agriculture ; investment ; market.

## Introduction

La politique économique appliquée au Maroc depuis l'indépendance à nos jours, a mis en œuvre un ensemble de réformes économiques touchant, entre autre, le secteur agricole. L'objectif attendu de ces réformes, soutenues par les organismes financiers internationaux (Banque mondiale et F.M.I), est la libéralisation des prix agricoles.

Pour contenir la pression budgétaire, le désengagement de l'Etat dans le secteur agricole a mis l'accent sur la réduction progressive des subventions à la production et à la consommation, tout en encourageant les produits les plus compétitifs sur le marché extérieur.

Cependant, quel que soit le rythme d'application de la politique de libéralisation des prix des produits d'origine agricole, il y a le risque d'assister à l'aggravation des tensions sociales causées par la disproportionnalité entre le niveau des prix à la consommation et le pouvoir d'achat réel de la grande majorité de la population d'une part, et d'autre part à la baisse du niveau de vie du petit producteur eu égard à l'accroissement des coûts de production.

Le rôle décisif de l'agriculture dans le financement de la croissance économique n'a pas échappé aux analyses des économistes. D'abord, parce que l'agriculture peut remplir une fonction d'accumulation, ensuite, parce que les politiques de prix agricoles qui sont considérées comme un moyen pour dégager les fonds nécessaires au financement de la croissance économique, peuvent être confrontés à des problèmes au moment de leur mise en application. Dans cette optique, nous devons répondre à la question fondamentale suivante : la politique de prix agricoles est-elle un bon choix dans l'opération de financement de la croissance ?

Pour analyser cette problématique, nous optons pour une méthodologie basée sur une étude documentaire des différents écrits économiques en rapport avec notre sujet.

Cet article traite la politique de prix agricoles et la problématique de financement de la croissance économique, cas du Maroc. Il s'articule autour de deux axes : le premier est consacré au rôle de l'agriculture dans l'opération d'accumulation ; le second porte sur l'intérêt de la politique de prix agricoles dans le cadre de la politique économique.

### 1. L'agriculture remplit-elle une fonction d'accumulation ?

Tout pays qui s'efforce d'accéder à la croissance économique est contraint de rechercher une augmentation du volume de l'épargne pour le financement des investissements qui conditionnent son développement.

Le financement de l'investissement pour réaliser la croissance économique peut être divers. Mais le choix du type de financement reste largement lié au niveau du développement déjà atteint par le pays. Globalement deux options différentes de politique économique se présentent :

- Une politique économique basée sur le financement extérieur utilisant une épargne importée ;
- Une politique économique misant sur une épargne nationale.

Comme le secteur agricole joue un rôle économique et social, il est considéré comme un fournisseur de l'épargne nécessaire au financement de la croissance économique. Autrement dit, il doit participer à l'accumulation du capital social qui servira au financement du développement des forces productives. Par conséquent, la participation du secteur agricole au financement de la croissance doit consister en une grande mobilisation de l'épargne de type agricole qui permet d'insérer dès la phase initiale de démarrage l'ensemble de la population rurale dans le processus de développement économique.

Même si l'histoire nous apprend que la révolution industrielle en Grande-Bretagne a été précédée par une révolution agricole, on se trouve face à une équation difficile dans sa résolution à savoir : « Est-ce que l'économie retirera de l'agriculture plus qu'elle a donné ? »(Guerraoui.D & Akesbi.N , 1991).

La réponse à cette question n'était pas l'objet d'une unanimité entre les économistes et responsables de la politique économique.

## **1.1. Certains points de vue**

### **1.1.1. Le point de vue d'Ishikawa**

Un aspect central du rôle de l'agriculture dans la croissance économique moderne est sa contribution au marché et à ses facteurs, a été analysé par S. Ishikawa. Il voit que l'une des contributions de l'agriculture sur le marché est la fourniture d'aliments au secteur urbain. Aussi, il a mis l'accent sur la contribution des facteurs de l'agriculture à la croissance, en particulier son rôle dans le financement de l'industrialisation. Bien que les chercheurs occidentaux aient étudié intensivement l'agriculture chinoise, peu de travaux ont été entrepris sur les flux de ressources intersectoriels, à l'exception notable des travaux de S. Ishikawa démontrant que l'agriculture était un bénéficiaire net important des flux de ressources intersectorielles (Ishikawa. S, 1967).

L'objectif des analyses du S. Ishikawa n'est pas de déterminer l'ampleur des flux intersectoriels à des moments précis, mais de se demander si la politique de développement a été équilibrée sur la base de la répartition intersectorielle des ressources d'investissement et si elle a permis d'égaliser le taux marginal de rendement des investissements dans l'agriculture et l'industrie? À défaut, l'accent pourrait être mis sur la question de savoir si les politiques ont permis de maximiser les interactions entre l'agriculture et d'autres secteurs de l'économie.

Ishikawa émet des doutes sur les possibilités d'un apport net de l'agriculture au financement de la croissance économique. En effet, en étudiant le secteur agricole de certains pays asiatiques, il a comparé le coût des dépenses agricoles (exemple : Dépenses de vulgarisation, de l'emploi des engrais) et les recettes issues du secteur et destinées au financement des projets de développement non agricoles. Il a conclu que le résultat est négatif en soulignant qu'il est peu probable que l'agriculteur participe activement au financement de la croissance économique.

### 1.1.2. Le point de vue de R. BADOUIN

Tout pays en quête de développement économique, il est obligé de s'efforcer d'augmenter le montant de son épargne disponible pour un investissement productif. R. Badouin a estimé que la variation du taux d'épargne était un phénomène important, il peut distinguer à lui seul une des étapes de la croissance. L'analyse moderne, comme la théorie classiquement n'a pas trouvé de formules permettant d'échapper à cette exigence (Badouin.R, 1962).

Un pays économiquement arriéré n'a pas beaucoup d'options en termes de sources sur lesquelles il peut compter pour garantir le financement de sa croissance économique. Le choix est limité, soit que le pays fait appel à l'épargne étrangère « importée » avec divers risques qu'elle présente, ou parier sur l'épargne nationale en la considérant comme un postulat de son développement.

Si cette dernière option est maintenue, la charge de financement restera également déterminée par la structure du pays sous-développé. Un seul secteur est affiché d'avoir les moyens suffisants pour pouvoir réaliser de gros efforts de financement. Opter pour un financement interne, c'est identifier le secteur agricole comme fournisseur d'épargne nécessaire étant donné qu'il occupe la quasi-totalité de la population active et sa contribution au produit national est remarquable.

Par contre, la part du secteur industriel dans le produit national est faible et le secteur tertiaire ne peut pas jouer le rôle d'une source de financement de l'économie nationale. Classifier le secteur

agricole comme secteur de financement de la croissance répond à la logique d'un processus qui, outre partant du postulat d'une spécialisation internationale très claire, cela se fait en diversifiant l'économie et en réduisant la taille et la place occupées par ce secteur dans la production nationale.

Dans la phase initiale de développement, l'agriculture doit jouer le rôle d'une action motrice de financement de la croissance. On prévoit une expansion des rendements agricoles et une augmentation des revenus des agriculteurs, ce qui se traduit par l'apparition d'une économie diversifiée dans ses structures et soutenue dans son rythme.

La croissance du secteur agricole va créer un grand réseau de flux économique dans le monde rural. Premièrement, l'augmentation du volume de la production va entraîner l'expansion du secteur tertiaire, le développement des secteurs commercial et bancaire et la progression des moyens de transport.

Deuxièmement, l'augmentation des revenus agricoles entraînent l'émergence d'un certain nombre de marchés qui gagnent progressivement de taille suffisante pour permettre l'installation d'unités d'entreprises industrielles qui fabriquent des biens de consommation dans des conditions de rentabilité suffisamment sûres.

Le financement de la croissance économique peut être assuré par le secteur agricole étant donné la présence d'un certain nombre de caractéristiques propres à lui. L'épargne produite par les zones rurales joue un rôle non négligeable soit en tant qu'autofinancement pour développer les exploitations agricoles, soit en tant que moyen pour alimenter les sources extérieures lorsque l'esprit d'entreprise n'est pas suffisant pour permettre l'installation d'entreprises industrielles autochtones.

## **1.2. Controverse sur le financement de la croissance**

### **1.2.1. Controverse sur les relations entre l'agriculture et l'industrie**

Sur les relations entre l'agriculture et l'industrie, le débat était très engagé entre deux principales tendances. L'une considère l'agriculture et l'industrie légère comme le moteur d'une croissance économique. A la tête de cette tendance, on trouve Bazarov et Shanin (courant extérieur au bolchevisme) et le bolchevik Boukharine. L'autre tendance fonde la croissance économique sur l'industrie Lourde. Elle est guidée par Preobrajensky (Dobb. M, 1965).

Concernant la croissance par l'agriculture et l'industrie légère, nous retenons que dans un texte de Janvier 1926, intitulé : « Les questions de l'évolution économique » Shanin a écrit : « Puisque dans nos conditions russes, l'agriculture requiert moins de capital que l'industrie, il

faut donner la préférence à l'agriculture. La limite du développement agricole, c'est ce que le marché mondial peut absorber. En deuxième priorité viendront les industries qui transforment les produits agricoles destinés à l'exportation, et en troisième priorité, les industries qui utilisent des matières premières d'origine agricole même si ces industries n'exportent pas » (Basile H. K, 1967). Dans ce texte, Shainin répond au moins à deux questions :

- Combien faut-il investir ?
- Dans quelles branches ?

Sur la question de la croissance par l'industrie lourde, Preobrajensky va prendre le contrepied de Shanin et Bazarov en insistant sur la rapidité d'assurer la suprématie du secteur socialiste, l'industrie, sur le secteur non socialiste, l'agriculture. Dans son livre fondamental « La nouvelle économie », il a développé le concept d'accumulation primitive.

La notion d'accumulation primitive vient de MARX. Selon lui, pour que le mode de production capitaliste puisse apparaître, il a fallu qu'intervienne sous le féodalisme même un processus de dissociation des travailleurs de leurs moyens de production. Ce processus de dépouillement des travailleurs que MARX a appelé accumulation primitive. Par analogie, l'accumulation primitive socialiste est « l'ensemble des processus qui mettent à la disposition de « l'industrie socialiste » des fonds d'accumulation tirés du Surplus économique des secteurs « non-socialistes » de l'économie (Frank. A.G, 1976).

Selon Preobrajensky, les conditions de la Russie en 1926 ne lui permettent pas d'avoir un secteur industriel prospère du fait qu'il est au départ trop faible et par conséquent ses fonds d'accumulation sont insuffisants.

Que faire ? Il n'y a qu'un seul secteur de l'économie qui peut être une source de surplus économique. C'est ce qu'il appelle « l'économie petite marchande » représentée principalement par l'agriculture. Il faut donc prélever une partie du surplus de l'agriculture pour l'affecter au développement industriel, or, comment peut-on effectuer ce prélèvement ?

Selon Preobrajensky, il est impossible de prétendre que ce prélèvement pourra s'effectuer par l'échange des produits industriels contre les produits agricoles à leur juste valeur ; alors que dans ces conditions, l'industrie n'aura, avant comme après l'échange que le seul surplus qu'elle aura produit. Il faut que l'échange soit inégal, c'est-à-dire que l'industrie reçoit plus qu'elle donne. C'est essentiellement par le mécanisme des prix que peut s'accomplir ce transfert.

### **1.2.2. Absurdité de l'hypothèse d' « Exploitation agricole »**

L'économie peut être financée grâce à la part déduite de la valeur globale d'un produit. Cette part tend à devenir plus grande par rapport à celle revenant au producteur. Ce dernier est contraint à vivre donc à un niveau rigoureusement conçu. La part qui revient ainsi, aux pouvoirs publics est déterminée par la différence entre le prix versé aux producteurs et le prix exigé du consommateur. Cependant, ce prélèvement qui se fait par la politique de prix agricoles est compatible ou non avec l'effort accru des agriculteurs ?

KUZNETS a relevé l'ampleur des difficultés rencontrées quand il s'agit de dégager un « surplus » pour financer la croissance. Dans ce sens, il a écrit : « L'un des problèmes cruciaux de la croissance économique moderne consiste à prélever une fraction des revenus agricoles pour financer la croissance sans casser l'expansion de l'agriculture » (Kuznets, 1959)

Même si on est d'accord avec l'idée selon laquelle l'accumulation du capital est un réel problème de développement, il reste la notion d'exploitation de l'agriculture" non convaincante et moins claire.

Certains auteurs de l'O.C.D.E. se sont penchés sur cette question d'absurdité de « l'exploitation de l'agriculture » en analysant les politiques économiques de nombreux pays sous-développés (P.S.D.) comme le Mozambique, Madagascar, Ghana. Tanzanie, Sri Lanka.

Ces auteurs ont achevé leurs travaux en concluant que chaque fois que ces Etats tentent une politique un peu musclée d' « exploitation de l'agriculture », la production agricole diminue et même s'effondre par repliement des agriculteurs en autarcie sur eux-mêmes. Par contre quand l'Etat accorde une certaine liberté au développement du petit commerce et que les prix agricoles augmentent librement, le résultat est l'augmentation de la production agricole.

### **1.2.3. Prix et financement de la croissance**

Pour être efficace, toute stratégie de développement doit prévoir les moyens de financement de l'accumulation. Selon G. Debernis, ce problème est lié à la « question des prix » qui est une « question décisive » : « aucune stratégie efficace de développement ne peut être envisagée si l'on ne pose pas le problème des prix relatifs. (agriculture/industrie) qui est aussi celui de la conservation du surplus au sein de l'économie qui le produit pour y financer l'accumulation » (Debernis.G, 1988).

Avant qu'il tente d'analyser clairement ces idées, Debernis avance l'idée selon laquelle les sociétés des P.S.D. sont « décomposées » et « recomposées » par le « système des prix mondiaux ». Cela devient net au moment où l'agriculture des P.S.D. qui est intégrée au marché mondial, doit se soumettre aux exigences d'un « système de prix ».

En conséquence, ce « système de prix » qui est incompatible avec la réalité du monde agricole des P.S.D. empêche ce secteur de progresser.

Cette intégration au marché mondial s'est développée dans le cadre d'un climat se caractérisant par :

- La faiblesse des prix des exploitations agricoles des P.S.D. à cause de la concurrence qu'ils se livrent entre-eux.
- L'immixtion du capital « transnational » dans la fixation du niveau des salaires en réorientant les législations du travail au sein des P.S.D.

Selon Debernis, le capital étranger impose un niveau de salaire ne répondant même pas aux conditions nécessaires pour la reproduction de la force de travail. Il en résulte naturellement un pouvoir d'achat qui ne permet pas au citoyen des P.S.D. de se procurer des produits agricoles nationaux à un « prix rémunérateur » aux paysans. Cela est vrai, surtout, dans le cas où le gouvernement a échoué à prendre « les dispositions nécessaires pour maintenir les prix des produits agricoles au niveau « correspondant ». Ainsi sous l'initiative du capital étranger, l'importation des céréales des pays développés (P.D) à « un prix très faible assurerait le résultat désiré » (Debernis.G, 1988).

Par la force des choses, le « paysan-éleveur » des P.S.D. se trouve dans une situation de « paupérisation progressive » au moment où il est contraint d'admettre des prix de vente n'égalisant même pas le prix de revient de son produit vendu.

Cet enjeu auquel est soumis le « paysan-éleveur » des P.S.D. a permis à Debernis de faire la conclusion suivante : « les transferts de surplus vers les P.D., permanent pendant les périodes de stabilité du procès d'accumulation sont encore intensifiés pendant la crise. Ils sont liés aux flux de marchandises. Les entreprises nationales ou étrangères vendent au secteur précaire leurs déchets, ayant ainsi la possibilité de les valoriser, ce qu'elles ne peuvent faire dans les produits agricoles exportés directement par les « paysans-éleveurs », et indirectement par les propriétaires fonciers, et les produits manufacturés exportés par des entreprises contrôlées par

le capital national passent par les commerçants d'import-export qui fournissent, en sens inverse, les outillages au secteur précaire les biens intermédiaires au secteur moderne, les outils et les engrais aux zones rurales » (Debernis.G, 1988).

#### 1.2.4. Critiques du rôle de l'Etat :

L'intervention de l'Etat en faveur de l'industrie en « exploitant l'agriculture » a soulevé beaucoup de critiques de la part des économistes tel que Nurkse (Nurkse.R, 1961) qui avait proposé l'idée d'une « croissance équilibrée ».

Sa théorie propose que le secteur industriel doit fournir les intrants et les biens de consommation à l'agriculture. A son tour, l'agriculture qui voit sa productivité s'accroître sous l'effet du progrès technique, libère une partie de la main-d'œuvre qui sera susceptible employer dans l'industrie. Ainsi le développement des deux secteurs est réalisé d'une façon simultanée.

Quant à J. Boussard (Boussard. J, 1987), il considère l'action de l'Etat comme quelque chose qui « tue la poule aux œufs d'or » en disant « La rétraction dans sa coquille du secteur agricole soumis à de telles pressions fait qu'il n'est plus possible d'en extraire aucun surplus. Les plans d'investissement qui devaient être financés par ce moyen doivent par conséquent être abandonnés ou financés d'une autre façon ».

L'intervention « excessive » de l'Etat dans la production agricole rend ce secteur incapable de subvenir aux besoins en nourriture de toute la population rurale et urbaine. D'où la pénurie de denrées alimentaires surtout en ville. Que faire ?

L'importation de l'étranger peut constituer une solution adéquate et rapide à ce problème. Mais cela nécessite des ressources en devises qui sont trop faibles ou même inexistantes car les « réserves existantes ont justement été absorbées par les plans d'industrialisation qui n'ont pas pu être financés par l'excédent agricole » (Problèmes économiques, numéro 2255, 1992).

En prenant en considération toutes ces remarques, faut-il que l'Etat se retire totalement du secteur agricole, ou bien quel est le pourcentage d'intervention de l'Etat dans ce secteur ?

La réponse à cette question ne se situe pas entre « plus d'Etat » ou « moins d'Etat », mais elle réside dans la distinction entre la « bonne » et la « mauvaise » intervention de l'Etat comme le souligne J. Boussard. Parce que :

- Le libéralisme à l'état pur au sens de F.V. Hayek n'a jamais été pratiqué. Même dans

les Etats unis d'Amérique de R. Reagan ou l'Angleterre de Mme Thatcher, l'intervention de l'Etat a été maintenue.

- L'intervention « positive » de l'Etat doit selon Boussard « utiliser les prix comme des leviers dans la politique d'incitation à éviter les contraintes bureaucratiques, et à se préoccuper autant de l'agriculture que des autres secteurs dans la politique économique ».

## **2. Intérêt de la politique de prix agricoles dans le cadre de la politique économique**

La politique de prix agricoles, qui est un volet important de la politique économique globale, s'affirme de plus en plus comme un moyen précieux pour donner plus de dynamisme à l'économie et améliorer la nutrition. Deux traits essentiels caractérisent l'évolution de la politique de prix agricoles élaborée par l'Etat Marocain depuis l'indépendance à nos jours :

- Une stratégie volontariste caractérisée par la politique de stabilisation des prix de produits alimentaires de base qui s'appuie sur un système de subventions en amont et en aval.
- Une stratégie fondée sur le désengagement de l'Etat de toutes les opérations de régulation du fonctionnement du marché, qui est considéré comme le seul garant du rétablissement de l'équilibre général par le biais de la vérité des prix des produits et des coûts des facteurs.

C'est dans ce contexte, nous allons tenter d'analyser la politique de prix agricoles au Maroc.

Deux questions s'imposent pour aborder cette partie :

- Première question : Comment les prix sont-ils fixés et contrôlés au niveau national, régional et local ?
- Deuxième question : Peut-on parler d'une nouvelle politique de prix agricoles adoptée par l'Etat afin de dépasser les difficultés en matière des prix ?

Ainsi pour saisir l'importance et l'évolution de la politique des prix agricoles en corrélation avec la politique économique du Maroc, nous serons successivement amenés à examiner :

- Dans un premier point, les principaux aspects de la politique économique du Maroc indépendant.
- Dans un second point le processus de désengagement de l'Etat.

## 2.1. Aperçu sommaire sur les principaux aspects de la politique économique

De 1956 à 1960, la politique économique a été « dirigiste »<sup>(1)</sup> car l'Etat avait affirmé sa volonté de gérer les affaires économiques du pays sous la forme d'un « capitalisme d'Etat ». Mais depuis 1960-61, l'Etat marocain a changé d'orientation économique en optant pour une politique plus « libérale ».

Deux options fondamentales ont animé la stratégie de développement du Maroc :

- Un secteur public, considéré comme une nécessité car au début le secteur privé n'avait pas les moyens, ni les possibilités de réaliser de gros investissements.
- Un secteur privé pour permettre au capital privé national et/ou étranger de se manifester librement.

Les principaux aspects de la politique économique apparaissent essentiellement à travers l'étude de la politique d'investissement et les moyens employés pour le financer.

### 2.1.1. La politique d'investissement :

Elle a été marquée par une participation importante de l'Etat au financement des investissements, spécialement dans le secteur agricole et touristique. Par contre, le secteur industriel est relégué au 2<sup>e</sup> rang après le développement de l'agriculture et du tourisme.

Concernant le secteur agricole qui nous intéresse dans cette étude, nous pouvons d'une façon globale dire que les investissements effectués dans l'agriculture depuis l'indépendance se sont orientés spécialement vers deux directions :

- La première donne une prédominance des travaux d'irrigation par rapport à l'intervention dans les zones de cultures en sec.
- La deuxième favorise la grande hydraulique qui bénéficie surtout à la moyenne et grande exploitation.

La politique d'investissement dans l'agriculture s'est caractérisée aussi par la création par l'Etat de différents organismes d'intervention comme la « promotion nationale » afin d'utiliser la

---

<sup>(1)</sup> A cette date, Abderrahim Bouabid, membre du parti de l'Istiqlal, était à la tête du Ministère des Affaires économiques. Ben Barka, était président de l'assemblée nationale consultative. En 1959-60, le gouvernement de Abdellah Ibrahim avait terminé la mise au point de la première version du plan 1960-64, sans réussir à rassembler assez de Soutien autour de ce projet. En 1960, il a été démis de ses fonctions.

main-d'œuvre du monde rural dans l'aménagement des sols et dans des travaux d'infrastructure.

### **2.1.2. Le financement de l'investissement**

La faiblesse de l'épargne nationale a constitué un handicap au financement de la croissance. C'est pourquoi, le Maroc a été obligé des 1960 de recourir à l'emprunt extérieur pour financer ses projets d'investissement. L'accroissement de la dette extérieure d'un côté, et le manque de moyens financiers internes d'un autre côté, ont été à l'origine de la remise en cause de toute la stratégie de développement du Maroc. La crise d'endettement, annoncée par le plan de pause en 1978-80 et prononcée par l'avortement du plan de développement économique et social 1981-85 a ouvert une période nouvelle dans l'histoire du procès d'accumulation du capital au Maroc (Belghazi. S, 1991).

Pour rééchelonner sa dette, le Maroc a été contraint de se soumettre aux conditions imposées par la banque mondiale et le F.M.I, en adoptant une politique économique axée sur l'application d'un programme d'ajustement structurel.

### **2.2. Le processus du désengagement de l'Etat et politique des prix agricoles**

L'intervention accrue de la banque mondiale et du F.M.I. dans la détermination de la politique économique et financière du Maroc, a conduit au désengagement de l'Etat de certains secteurs économiques. Les années 80, marquent une période nouvelle dans l'histoire de la politique économique du Maroc en général et de la politique de prix agricoles en particulier, car désormais les prix agricoles vont être libérés.

Avant d'examiner la libéralisation des prix agricoles, il est intéressant de trouver une réponse au moins à la question suivante : peut-on réussir une politique de libéralisation des prix dans un pays sous-développé ?

#### **2.2.1. Rôle du marché**

Les économistes marginalistes considèrent le marché comme étant le meilleur facteur de croissance économique. Encore aujourd'hui, de nombreux « experts distingués » continuent à soutenir ce point de vue avec vigueur ; se sont surtout les experts de la Banque Mondiale et du F.M.I qui avancent que seul le marché peut assumer les fonctions d'allocation optimale des ressources. Peut-on infirmer cette idée ?

Au Maroc, il semble que de nombreux facteurs empêchent le marché de jouer le rôle qui lui est

assigné en théorie par les économistes libéraux :

- La réalité de la vie économique au Maroc ne permet pas de compter sur le marché seul pour que l'offre et la demande remplissent leur rôle sans perturbations.

A titre d'exemple les fluctuations des prix internationaux peuvent avoir des effets sur l'économie nationale les entreprises marocaines ne sont pas encore bien outillées pour faire face aux firmes multinationales mieux équipées et plus expérimentées.

- L'économie marocaine est caractérisée par l'étroitesse de son marché. Une grande partie de la population marocaine a un pouvoir d'achat très bas et une capacité d'épargne réduite.

Par conséquent les achats des consommateurs, qu'en théorie commandent l'évolution du marché, ne reflètent que leurs besoins présents ; or c'est en fonction des besoins futurs que l'économie doit se développer.

### **2.2.2. Processus de libéralisation des prix agricoles**

L'application du programme d'ajustement structurel signifie en réalité l'échec d'une économie qui fonctionne selon un régime d'accumulation « dominé par les procédures d'accumulation primitives » (Belghazi. S, 1991). Le P.A.S. propose un « régime d'accumulation du capital à dominante extensive ». Il insiste sur le désengagement de l'Etat en laissant le marché remplir son rôle sans entrave. Par la suite, l'économie pourra dégager les fonds nécessaires pour financer sa croissance et pour payer ses dettes.

« L'approche théorique sous-jacente aux programmes d'ajustement s'appuie sur une conception de l'économie caractérisée par une très grande sensibilité des structures par rapport au prix. Elle repose également sur une conception de l'Etat où celui-ci, tel que cela ressort implicitement des analyses de la Banque Mondiale et du F.M.I, a le défaut d'être sensible aux influences des groupes de pression. Il y apparaît comme le principal responsable du régime de la concurrence et des distorsions des prix. Cette attitude de l'Etat empêche le marché d'assumer ses fonctions d'allocation optimale des ressources. La conséquence de cette analyse est qu'il convient de limiter l'intervention de l'Etat de façon à restaurer un système de prix et une liberté de mouvement des produits et des facteurs spontanés, nécessairement moins néfaste que celle résultant d'un système de prix distordu du fait de l'action de l'Etat » (Belghazi. S, 1991).

Le programme d'ajustement « agricole » (P.A.S.A) a été mis en application depuis 1985. Ce

programme comprend deux phases :

- La première phase a démarré en 1985-86 et qu'on a appelé « programme d'ajustement structurel agricole n°1 » (P.A.S.A 1).
- La deuxième phase a commencé en 1987-89. Il s'agit du « programme d'ajustement structurel agricole n°2 » (P.A.S.A 2)

L'ensemble de ce programme (PASA 1, PASA 2) s'articule sur l'objectif de rationalisation de la gestion du secteur agricole appartenant à l'Etat en proposant qu'elle se retire progressivement de « toute opération à caractère commercial ou de prestation de service ». Ce programme a insisté sur un nombre non négligeable de mesures que l'Etat marocain est contraint d'appliquer.

Parmi ces mesures, on a retenu :

- La libéralisation des prix et du commerce des produits agricoles. Ainsi, l'Etat a renoncé à sa politique de soutien des prix de quelques produits de consommation de masse comme le lait en 1985.
- La libéralisation des prix et du commerce des facteurs de production dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Cette mesure a touché le soutien des prix des engrais, des semences, des aliments de bétail ; du gasoil et de l'eau d'irrigation etc...
- La libéralisation du commerce extérieur des produits agricoles en éliminant les monopoles et le système de contingentement ; Dans ce cadre, l'Etat a supprimé l'office chérifien d'exportation (O.C.E.) qui avait le monopole des exportations agricoles.

Amorcé en 1983, le processus de libéralisation des prix agricoles se situe dans le cadre d'un vaste programme de réformes et de réhabilitation de l'économie nationale. Ce programme lancé par l'Etat marocain avait comme objectif majeur le rétablissement des grands équilibres économiques. Il est d'une grande envergure a été axé sur le désengagement de l'Etat au profit de l'initiative privée.

Plusieurs mesures à caractère économique et financier ont été prises dans le cadre de ce programme d'inspiration libérale. Nous énumérons à titre d'illustration, les mesures suivantes :

- Promotion des exportations ;
- Redynamisation des investissements ;
- Stimulation de l'Épargne nationale ;

- Réhabilitation de la « P.M.E. et P.M.I » ;
- Allègement des barrières douanières ;
- Libéralisation des importations pour certains produits ;
- Réforme de la bourse ;
- Restructuration du secteur des entreprises publiques ;
- Réduction des dépenses publiques ;
- Démonopolisation au sein de certains secteurs.

La politique de libéralisation des prix constitue en elle-même une rupture avec la politique de stabilisation des prix alimentaires de base. Elle s'est développée dans un environnement marqué d'un côté par l'ampleur de l'endettement et d'un autre côté par l'ingérence des organismes financiers internationaux (Banque Mondiale et F.M.I.) dans la réorientation de la politique économique et financière du pays.

L'application de la politique de libéralisation des prix, basée sur le principe de « vérité des prix » implique l'abandon par l'Etat de la politique de soutien des prix payés par le consommateur. Cependant, ce nouveau choix se veut à la fois sélectif et progressif :

- Le caractère sélectif implique que l'Etat s'est préoccupé d'abord de la déréglementation des prix des produits et services dans les branches d'activité à caractère concurrentiel.
- Le caractère progressif indique que le processus de libéralisation a été étalé dans le temps selon un double objectif :
  - Observer les premiers comportements des prix des produits et services concernés.
  - Permettre d'adapter le consommateur et le marché à cette nouvelle tendance.

## Conclusion

Si la politique de libéralisation de prix agricoles et alimentaires est considérée comme une solution pour sauver l'économie nationale de la crise où elle se trouve – à la suite de l'application de la politique de soutien des prix qui était coûteuse – elle doit prendre en considération le contexte de son évolution. L'enseignement majeur que nous pouvons tirer de ce qui précède est le suivant : la politique de prix agricoles poursuivie jusqu'à présent n'a pas encore abouti à la résolution des problèmes posés :

- La question de l'autosuffisance alimentaire reste sans solution.

- L'opération de prix "rémunérateurs" à la production n'a pas amélioré les conditions de vie des paysans pauvres.
- La production agricole est largement influée par les conditions climatiques.
- La productivité agricole est encore faible par rapport à la productivité dans les pays développés. etc...

D'où la question suivante : Peut-on croire que cette nouvelle politique de prix agricole a déjà épuisé ses possibilités ?

Ainsi, pour être efficace dans l'avenir, il est essentiel que la politique de prix agricoles soit accompagnée de mesures structurelles :

- Le changement technologique est nécessaire pour baisser les coûts de production, ce qui nécessite des investissements publics dans le domaine de la recherche, de l'éducation, de la vulgarisation et des infrastructures ;
- En parallèle, les coûts de transactions devront être réduits par le développement de circuits de commercialisation et d'approvisionnement plus efficace ;
- Le renforcement de la politique du crédit pour l'agriculture ;
- Le développement agricole doit être relié aux spécificités agricoles des différentes régions du pays et aux conditions d'une démocratie sociale qui fait participer les producteurs directs aux prises des décisions.

## BIBLIOGRAPHIE

**Badouin, R. (1962).** La participation du secteur agricole au financement de la croissance économique. *Revue Tiers Monde*, pp : 143-162.

**Basile, H. (1967).** Les relations agriculture-industrie dans le développement soviétique. *Revue Tiers Monde*, pp : 327-347.

**Dobb, M. (1965).** Les discussions sur les années 20 sur la planification et la croissance économique, *Revue des Études soviétiques*, Volume 17 : numéro. 2, pp : 198-208.

**G. Debernis :** Que faire ? Il est urgent de le définir, *économie et socialisme* n°9 1988, p.16.

**Guerraoui, D. & Akesbi, N. (1991).** Enjeux agricoles, p.144

**Gunder Frank, A., & Trèves, E. (1976).** Sur l'accumulation qu'on appelle primitive. *L'homme et la société*, Volume 39 : numéro 1, pp : 45-75.

**Ishikawa, S. (1967).** Economic development in Asian perspective. *Economic development in Asian perspective*.

**Kuznets, S. (1960).** Economic growth of small nations. In *Economic Consequences of the Size of Nations: Proceedings of a Conference held by the International Economic Association* (pp. 14-32). London: Palgrave Macmillan UK.

**Marc, D. (1988).** Jean-Marc Boussard, *Économie de l'agriculture*. *Revue Tiers Monde*, Volume 29 : numéro 114, pp : 456-456.

**Nurkse, R. (1962).** *Equilibrium and growth in the world economy; economic essays*.

**Saâd Belghazi (1991).** Concurrence et ajustement structurel, essai sur la réforme du marché des céréales. Thèse d'Etat 1991-92, p.14.